



## **Créteil : Expulsion de la CGT Educ'action 94 de la Maison des syndicats !**

**A l'heure où des syndicats luttent pour ne pas se faire expulser des bourses du travail, l'Union départementale CGT du Val de Marne expulse la CGT Educ'action 94 de la Maison des syndicats !**

Après avoir été attaqué en justice par l'UD CGT 94, maintenant, c'est l'expulsion du syndicat. C'est un aveu même de leur défaite face à la justice. Le bureau et la secrétaire générale avait été confortés par le juge dans leur mandat le 26 avril de cette année. Le cynisme n'a pas de limite, ils ont décidé aujourd'hui d'expulser le SDEN, deuxième syndicat du département.

Le SDEN a reçu par acte d'huissier en date du 26 octobre un avis d'expulsion des locaux de la Maison des syndicats pour quitter les lieux le 14 novembre sans motif invoqué. En aucun cas, le SDEN n'a été préalablement averti de cette démarche. Aucune voie de médiation n'est possible. L'UD agit impunément comme si elle était propriétaire de la Maison des syndicats. Aujourd'hui, elle tente à nouveau de priver le SDEN de ses moyens pour mener son activité à la veille des élections professionnelles !

Le motif invoqué par l'UD pour nous expulser dans son compte-rendu de CE est faux et mensonger. Nous rassurons l'UD que notre volonté de s'impliquer dans l'interpro est intacte et réelle malgré l'acharnement de l'UD à ne pas nous associer à la vie syndicale de notre département. Pour preuve le refus de deux camarades mandatés par le SDEN au congrès de l'UL Arcueil/Gentilly le 17 et 18 mars 2022. Mécontent de ne pas avoir été doté de décharges par l'UNSEN cette année, l'UD s'institue en juge et partie. Par ricochet, le SDEN est privé de ses locaux. L'activité de notre syndicat est effective et pérenne malgré les tentatives de déstabilisation de la part de l'UD. Il est à se demander si nous appartenons vraiment à la même organisation syndicale.

Le bureau départemental.

Fait à Créteil, le 23 novembre 2022